

L'ANAM lance l'Observatoire de la Couverture Médicale de Base et une cellule d'accueil « Front Office »

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-10-02 00:07:13 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué de presse daté du 30 septembre, l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) annonce la création de l'Observatoire de la Couverture Médicale de Base (OCMB).

Il s'agit d'une vitrine de publication d'études économiques et actuarielles, d'analyses, et de chiffres officiels et fiables permettant le suivi de la situation actualisée de la CMB. Cet observatoire constituera un carrefour d'échange entre les différents acteurs de la CMB. C'est un portail (www.ocmb.ma) regorgeant non seulement des données chiffrées mais aussi d'analyse de spécialistes, dans l'objectif de partager les expériences, les points de vue et les positions pouvant servir à l'atteinte des objectifs escomptés, et ce dans une approche participative.

L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie a aussi renforcé l'ouverture sur son environnement en mettant en place une cellule d'accueil « Front Office »

Cette cellule a pour mission principale l'accueil des assurés et de toute personne désirant des informations sur la Couverture Médicale de Base (AMO et RAMED) ou dans le besoin de déposer un dossier de réclamation ou autre.

A cet effet, l'ANAM est désormais joignable sur de nouvelles lignes dispatchées en fonction de la nature de la demande notamment le 05 37 57 34 01 pour toute demande d'information en relation avec l'Assurance Maladie Obligatoire (Attribution du code INPE, demande de remboursement des médicaments et/ou des produits de santé émanant des laboratoires pharmaceutiques et des fournisseurs de produits de santé,...), le 05 37 57 34 02 pour toute demande d'information en relation avec le Régime d'Assistance Médicale (RAMED) et le 05 37 57 34 03 pour toute demande d'information concernant les Etudes économiques et Actuarielles faites par l'ANAM.